CIRCONSCRIPTION DE VICHY

ELECTION DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE



Né le 28 Juin 1913 à Paris.
Aîné d'une famille de six enfants, lui-même père de six enfants.
Industriel à Cusset
Maire de Vichy et Conseiller Général.
Député sortant.
Croix de Guerre 39-45.
Président de l'Association Nationale des Maires des Stations Thermales.
Membre des Conseils supérieurs du Thermalisme et du Tourisme.
Président du Syndicat Intercommunal Vichy-Cusset-Bellerive.
Administrateur du Comité d'Expansion de l'Allier et de l'Auvergne.
Délégué de la France à l'Assemblée Parlementaire Européenne.
Président d'Honneur du Racing-Club de Vichy « Football ».
Président de la Quinzaine Commerciale de Vichy et la région.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Député depuis 1951, je viens de nouveau solliciter vos suffrages.

Le 18 Novembre, vous accomplirez un acte important.

Votre choix sera décisif pour l'avenir de notre Pays, des institutions républicaines et des libertés démocratiques.

Républicain, je le suis et on ne saurait en douter. Depuis 1946, je n'ai cessé de lutter publiquement pour une République rénovée, respectée, où les partis, peu nombreux, ne s'entre-déchireraient plus, où le Gouvernement ferait preuve de stabilité.

Respectueux de la Constitution, de l'équilibre des pouvoirs, de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice, nous voulons un Gouvernement fort mais soumis au contrôle parlementaire avec dissolution du Parlement si le gouvernement est renversé.

Alors la stabilité sera effective dans un vrai régime démocratique.

Dans le domaine économique et social, l'expansion dans la stabilité financière doit être la base de l'action.

L'avenir ne doit pas être incertain pour la plupart des classes de la société. La justice sociale ne doit pas être sacrifiée et la liberté doit être défendue.

On peut et on doit y parvenir grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi et respecté, assurant :

— **le maintien du plein emploi** et la création d'emplois nouveaux ;

— **aux jeunes**, les moyens de s'instruire pour bénéficier de la promotion sociale et pour affronter avec les plus grandes chances de succès les difficultés de la vie en ayant à leur disposition les locaux scolaires nécessaires ;

— **aux paysans**, de disposer des moyens de modernisation qui leur permettraient de lutter à égalité avec leurs partenaires du Marché Commun, d'obtenir la parité sociale et, entre autres problèmes, un aménagement des lois de l'assurance agricole-maladie en faveur de ceux d'entre eux âgés de plus de 65 ans n'ayant pu cotiser;

— **aux salariés**, dans la stabilité des prix et le plein emploi, une part équitable des revenus de l'expansion ;

— **aux Français d'Algérie**, de pouvoir s'intégrer à la vie nationale, en obtenant des prêts, des facilités, des situations, des logements ;

— **aux vieillards**, d'avoir enfin une retraite décente dès 60 ans, grâce à la solidarité et la compréhension du pays.

Dans le domaine diplomatique et militaire, la France doit être effectivement présente dans les organisations internationales. Des efforts sincères doivent être de nouveau entrepris pour la construction de l'Europe en vue de son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires. Ainsi créée, l'Europe doit être une force d'équilibre entre les grandes puissances que sont les U.S.A. et la Russie.

Dans le respect de l'alliance Atlantique, une défense intégrée et une force de frappe commune doivent être réalisées.

Tels sont les grands problèmes auxquels devra s'atteler le prochain Parlement, mettant ainsi en chantier une politique qui soit une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de tous.

Tout cela n'aura de sens pour vous que s'il y a réellement une expansion économique régionale et une création d'activités industrielles et commerciales.

Cela est possible si nous abandonnons les luttes stériles de petite politique que nous avons tous connues et **si les responsables ont, avant tout, le souci de l'intérêt général.**

C'est parce que nous avons ce souci que M. Lucien COLON, Maire et Conseiller général de Lapalisse, mon suppléant et moi-même, avons décidé de nous unir.

A la politique partisane, l'un et l'autre, nous avons préféré notre « petite Patrie », notre ville et notre région.

Nous mettant d'accord sur un programme clairement défini, nous sommes convaincus que tout ce qui rapproche ceux qui sont attachés à la liberté l'emporte sur ce qui peut les différencier.

Nous avons accepté, dans le respect de la pensée de chacun et d'un commun accord, pour les problèmes qui nous séparent ou pour ceux qui pourraient surgir, de les résoudre par les voies démocratiques prévues par la Constitution.

Pour réussir, l'union de tous est plus que jamais nécessaire et nous en donnons la preuve, Lucien COLON et moi-même.

Une telle union offerte à tous les responsables de notre circonscription permet d'envisager avec confiance de mener à bien l'expansion de la région, expansion liée à celle de Vichy (Thermalisme et Tourisme) et de son agglomération. Des usines vont être construites, des aménagements touristiques seront réalisés, des voies d'accès améliorées.

Sous l'influence du Syndicat intercommunal groupant actuellement Vichy, Cusset, Bellerive, Saint-Germain-des-Fossés, Lapalisse, Le Mayet-de-Montagne, **mais ouvert à toutes les communes qui le désireront**, la région va se transformer pour le mieux-être et la stabilité de la population.

Dans le cadre des interventions de l'Etat, et à notre échelon, une véritable solidarité intercommunale doit naître, assurant ainsi une péréquation des recettes et une répartition des charges, définies et contrôlées par ceux-là même qui vivent les difficultés quotidiennes parfois insurmontables.

Assistance technique et garantie de financement doivent permettre d'aborder certains problèmes tels ceux relatifs à la voirie communale, au ramassage scolaire, par exemple.
La recherche du plein emploi doit s'accompagner de la pleine utilisation par ceux qui y vivent des équipements scolaires, sportifs, culturels et sociaux dont dispose notre région.

Député depuis 1951, je me suis efforcé, et dans de nombreux cas, aussi bien pour l'agglomération Vichy-Cusset-Bellerive que pour les Communes qui ont fait appel à mon concours, d'assurer la réalisation d'équipements importants.

Il va de soi que, sans un mandat de député renouvelé, je ne trouverai plus auprès des Pouvoirs Publics le crédit croissant que je rencontrais et qui est absolument indispensable pour pouvoir poursuivre dans toute la circonscription le programme d'expansion envisagé et déjà en partie réalisé.

Grâce à votre confiance renouvelée, avec le soutien de vos Maires et des responsables locaux, je serai à même de mettre au service de tous, douze années d'expérience de Député et de Maire.

Electrices, Electeurs,

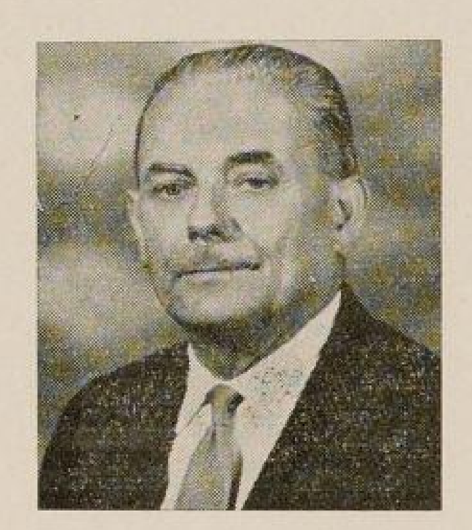
Si vous voulez la rénovation de la Démocratie, le progrès économique, la justice sociale, la sauvegarde de la liberté et de la paix,

Votez : **PIERRE COULON**

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE

REMPLAÇANT ÉVENTUEL : **LUCIEN COLON**

Maire et Conseiller Général de LAPALISSE



Pourquoi je suis suppléant

CITOYENNES, CITOYENS,

Pourquoi ai-je accepté de me présenter avec Pierre COULON, Député-sortant, pour être son suppléant ?

Il est certain que beaucoup vont se le demander. Mais, qu'ils se rassurent de suite. Je n'ai nullement l'intention d'abandonner les idées qui ont toujours guidé ma vie, et j'ajoute **que je suis dans la ligne que les Partis Républicains ont promis de respecter pendant la période électorale,** et dans le programme commun qu'ils ont défini.

La principale des raisons, qui m'oblige à prendre certaines responsabilités, est le souci majeur de donner à notre région et à tout l'arrondissement une place prépondérante dans la vie économique agricole et touristique de notre Pays.

Déja, sous l'impulsion de Monsieur le DÉPUTÉ-MAIRE de VICHY, un premier pas est fait, laissant bien augurer de l'avenir. Aussi, m'a-t-il demandé de continuer à l'appuyer et à l'aider dans cette œuvre de longue haleine.

Je n'ai donc pas cru devoir lui refuser mon concours.

Notre devise sera, en excluant toute politique, "SERVIR".

J'ai été dans l'obligation de choisir entre la politique et mon Pays. J'ai choisi mon PAYS. Qui pensera de me le reprocher, certain de remplir tous mes devoirs envers le commerce, la paysannerie et la classe ouvrière dont j'ai le grand Honneur de faire partie.

C'est pourquoi, citoyennes et citoyens, **certain que je suis de votre jugement,** car vous me connaissez bien, je vous dis simplement : j'ai confiance en votre verdict.

VIVE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE ! ***VIVE LA FRANCE !***

LUCIEN COLON

Conseiller Général
Maire de Lapalisse
Né à Saint-Prix le 5 Avril 1903. Représentant de Commerce sympathiquement estimé à travers toute la région dont il connaît chacune des communes. Très populaire, réputé pour son dévouement, son activité, son grand cœur.
Adjoint au Maire en 1944 puis Maire de Lapalisse en 1959.
Conseiller Général en 1951, réélu en 1958 au premier tour de scrutin à une majorité considérable.
Ancien combattant.
Prisonnier de Guerre 39-45
Chevalier des Palmes Académiques.

Vu, le Candidat : Pierre COULON.

VIDAL - VICHY